



ETUDE ET CONSTAT DE NOTRE FEDERATION NATIONALE SUR L'IMPLANTATION DES CENTRES DE MARQUES

1^{er} constat : Baisse des commerces indépendants en centre ville

Actuellement dans les centres des grandes villes, il reste 60% de commerces concernant l'équipement de la personne – dans les villes moyennes il en reste 50 % et dans les petites villes il n'en reste que 40 %.

Il faut aussi constater qu'après l'avènement des hypermarchés depuis 1963, il n'y a pratiquement plus dans les centres villes de poissonniers, de fromagers, de bouchers ou encore d'épiceries, bref tout ce qui touche l'alimentation.

Comme pour l'alimentaire, que restera-t-il dans les centres-villes après l'arrivée des centres de marques.

La réponse est facile et fait l'objet du constat suivant.

2^{ème} constat : Désastre annoncé surtout dans les villes où il y a des centres de marques

Il suffit de voir le nombre de chausseurs indépendants qui ont subsisté dans des villes telles que TROYES, CALAIS, ROMANS et ROUBAIX ...

Par exemple à Roubaix, ville de 96 000 habitants, il ne reste plus qu'un seul chausseur indépendant au cœur de la ville et pas un seul maroquinier. Dans cette cité, le désastre est identique dans la filière textile.

3^{ème} constat : Les pertes d'emplois dans notre profession

En 1995, Jean-Pierre RAFFARIN alors Ministre du Commerce avait déclaré après étude : « que pour 1 emploi créé en centres de marques 4 disparaîtraient dans le commerce indépendant ».

Concernant notre profession, le rapport n'est pas d'1 emploi créé pour 4 de perdus mais de 1 emploi créé pour 8 de perdus.

Quand on sait que dans tous les centres de marques les chaussures sont uniquement vendues en discount et que l'on compare les deux méthodes de ventes très éloignées d'un discount et d'un chausseur indépendant, nous réalisons pourquoi cela ne demande pas le même nombre d'employés.

En effet, **chez les discounters**

- il faut moins d'1 minute pour mettre une paire de chaussures en rayon,
- les clients se servent eux-mêmes et il faut moins d'1 minute pour passer à la caisse

⇒ **une vendeuse est occupée au total un maximum de 2 minutes**

Par contre, chez les commerçants chausseurs indépendants

- accueil le client et écoute ce qu'il désire (2 minutes)
- recherche en réserve de 3 à 4 paires de chaussures pour satisfaire au mieux le client (2 minutes)
- essayage au chausse-pied et conseils à donner (moyenne professionnelle 9 minutes)
- à la caisse, propositions de produits d'entretiens adéquates (2 minutes)
- rangement de la réserve une fois le client parti (2 à 3 minutes)

⇒ **une vendeuse est donc occupée, en moyenne, au total 17 à 18 minutes**

Avec ce dernier constat, on comprend mieux la véracité des propos de Jean-Pierre RAFFARIN.

Il est important aussi de souligner quelques autres chiffres très parlants quant au nombre de chausseurs indépendants présents dans plusieurs pays européens et d'en faire ressortir les causes.

- Par exemple :**
- En Italie, il y a encore 60 000 chausseurs
 - En Belgique pour 15 millions d'habitants, il y a 7 000 chausseurs
 - En France il ne reste plus que 5 000 chausseurs
 - En Angleterre il n'en reste que 400

Nous pouvons très largement comprendre que ces différences sont dues au nombre d'hypermarchés et de centres de marques installés dans chaque pays. L'Angleterre est la championne d'Europe pour l'installation de centres de marques avec un record total de 571 000 m2 où, de plus, les commerces sont ouverts 24/24 H et 7/7 jours.

C'est la totale libre concurrence sans aucune réglementation où hélas il n'y a plus aucune diversité de commerce pour le consommateur dans ce pays.

La France, qui a la plus grande densité d'hypermarchés en Europe, se rapproche à grands pas avec ses 235 000 m2 de centres de marques de l'Angleterre puisqu'il est prévu, pour fin 2007, 180 000 m2 de centres de marques supplémentaires contre 13 500 m2 en Angleterre.

La Belgique a très peu d'hypermarchés et seulement 34 000 m2 de centres de marques.

L'Italie se distingue surtout par la faible présence d'hypermarchés -- une centaine -- ceci dû au fait que seules les régions puissent voter pour de nouvelles grandes installations et que le maire n'a aucun droit de vote comme en Belgique.

Si nous souhaitons encore conserver un commerce de proximité en France, garant du tissu économique et sociétal, il faut absolument arrêter l'implantation de ces centres de marques.



Jean-Pierre FABRE
Président de la FDCF
Vice Président de la Confédération
Européenne des Détaillants en
Chaussures (CEDDEC)



Jean PAPILLON
Président Fondateur de la
Confédération Européenne
des Détaillants en Chaussures
(CEDDEC)